



# Services Publics 62

Territoriaux - Mairie et CCAS  
Place Femeland - 62200 Boulogne-sur-Mer

---

R.D.S.P. 204

Tél : 06.16.95.50.90

Fax : 03.21.92.53.50

Septembre 2009

## LE MERCREDI 7 OCTOBRE 2009

## TOUS EN GRÈVE

### Pour une rentrée revendicative !

En cette rentrée sociale 2009, les salarié-e-s ont toutes les raisons de se mobiliser. On pourra compter sur la détermination de la CGT pour être à l'offensive et à l'initiative. Comme d'habitude, le gouvernement a choisi la période estivale pour faire passer à la hussarde un certain nombre de mesures régressives, qu'il s'agisse de la loi sur la généralisation du travail du dimanche ou celle dite sur la mobilité dans la Fonction publique... nous assistons à des reculs sociaux importants pour les salarié-e-s.

Durant ces dernières semaines, ceux-ci ne sont pas restés les bras croisés à attendre une hypothétique reprise. Au contraire, les luttes dans les entreprises se développent pour l'emploi, contre les licenciements, pour des plans de sauvegarde tenant compte de leurs intérêts.

De même, la mobilisation des territoriaux à l'appel de la Fédération CGT des Services publics contre la proposition de loi Gorges, de casse du statut et de généralisation du contrat a contraint les promoteurs de ce funeste projet à faire profil bas et à le ranger, pour le moment, dans les cartons de l'Assemblée nationale. Si nous pouvons nous en féliciter, néanmoins la vigilance reste de mise !

### La crise pour qui ?

**Alors que chômage, précarité, surendettement, sont le lot quotidien de milliers de personnes, le Gouvernement annonce à grand renfort médiatique la sortie de la crise. Mais pour qui ?**

La fin de la crise pour le Cac 40, en nette progression depuis plusieurs jours ? Pour les banques qui, au moment où les 6 principales d'entre elles se sont vu accorder par le gouvernement la coquette somme de 10,5 milliards, sans réelle contrepartie, ni retour sur l'économie du pays, voient leurs bénéfices augmenter ?

Où alors peut-être pour les entreprises qui ont bénéficié des 320 milliards d'euros d'exonération de cotisations sociales, sans le moindre impact positif sur l'emploi ? Pas pour les salarié-e-s, les retraité-e-s ou les demandeurs d'emploi !

Pendant ce temps, le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter, avec une hausse de 10 700 supplémentaires en juillet, soit + 20 % sur 12 mois. De même, le nombre de licenciements économiques explose : + 60 % en un an. Au passage, trop d'entreprises profitent de la crise pour se restructurer à bon compte. La crise, c'est bien nous qui en faisons les frais.

# Précarité, conditions de travail, retraite au menu de la rentrée

**En cette rentrée 2009, les projets du gouvernement sont nombreux.**

Sur le dossier « précarité » dans la Fonction publique, il joue « petit bras » en s'opposant à la demande de la CGT pour une véritable loi de titularisation, alors que la Fonction publique territoriale affiche une progression importante du nombre de contractuels, atteignant 21% des effectifs en 2007, sans compter les contrats aidés.

Loin de constituer un carcan, et même s'il doit être amélioré, le statut de la Fonction publique territoriale est le meilleur rempart contre la précarité. Il est grand temps d'en finir avec les pseudo prétextes tendant à justifier le développement des non titulaires permanents. Derrière la froideur des chiffres, ce sont des femmes, des hommes, des jeunes – y compris diplômé-e-s- qui, quotidiennement, galèrent dans leurs vies professionnelle et personnelle. Une loi de titularisation s'impose. C'est une véritable mesure de justice sociale !

Concernant la santé au travail et les conditions de travail des agents et fonctionnaires territoriaux, autre chantier de la rentrée, le gouvernement joue la montre. En effet, les premières réunions de concertation sur ce sujet se sont déroulées il y a plus d'un an. Alors que les personnels territoriaux sont de plus en plus nombreux à voir leurs conditions de travail se dégrader, ce qui se traduit entre autres par l'augmentation du taux d'absentéisme pour raisons de santé, le gouvernement et les employeurs publics locaux doivent apporter des vraies réponses à la hauteur des besoins et des attentes. La santé au travail et les conditions de travail des agents et fonctionnaires territoriaux ne doivent plus continuer à être considérées comme secondaires par les élus et le gouvernement.

## **RETRAITE - Plus d'inégalités pour les femmes**

Après deux réformes successives (Balladur : 1993 et Fillon : 2003) qui ont allongé la durée de cotisation, installé le système injuste de la décote abaissant drastiquement le niveau des pensions, le durcissement des départs anticipés des carrières longues, la volonté de porter l'âge du départ à la retraite à 67 ans, le gouvernement envisage à présent de remettre en cause les majorations de durée d'assurance (MDA) accordées aux mères pour l'éducation de leurs enfants sous prétexte de répondre à l'arrêt rendu par la Cour de cassation visant à réduire les inégalités entre hommes et femmes.

**90 % des femmes qui prennent aujourd'hui leur retraite bénéficient de la MDA et cela représente environ 20 % de leur pension.**

Rappelons que les femmes sont loin d'être traitées à égalité avec les hommes : salaires inférieurs de 20 % en moyenne, carrières plus courtes, discontinues, temps partiel subi. Ces inégalités se retrouvent à la retraite : les femmes ont une pension de 30 à 40 % inférieure à celle des hommes.

Les MDA jouent ainsi un rôle de correctif d'une profonde inégalité sociale que subissent les femmes.

Les supprimer, c'est ajouter de l'inégalité à beaucoup d'inégalités !

## **LOI MOBILITE**

### **Arme nouvelle anti-statutaire**

#### **Principaux articles de la loi**

- Obligations et restrictions nouvelles pour les fonctionnaires privés d'emploi, assorties de sanctions.
- Généralisation du cumul d'emplois à temps incomplet pour les trois versants de la Fonction Publique.
- Remplacement à titre expérimental de la notation par un entretien professionnel, dont les conclusions risquent d'être très souvent subjectives.
- Introduction de l'intérim dans les trois versants de la Fonction publique.
- Mise en place d'un processus de "réorientation professionnelle" pour les fonctionnaires d'Etat.

## **Salaires : peau de chagrin !**

**A l'exemple des fonctionnaires, les salariés voient leur pouvoir d'achat diminuer, alors que les mesures fiscales profitent en priorité et principalement aux plus nantis.**

De même, tous les artifices en tout genre sont bons pour nous faire croire que les prix à la consommation sont en baisse et que grâce à la baisse de la Tva dans la restauration, le resto est devenu possible pour tout un chacun ! Pure démagogie !

Et le gouvernement veut faire croire que le pouvoir d'achat des fonctionnaires va augmenter de 3 % en 2009 !

Le ministre Woerth sait bien que le pouvoir d'achat de la valeur du point d'indice a perdu, entre janvier 2000 et mai 2009, 8,48% et ce ne sont pas les 0,5% en juillet et 0,3% en octobre 2009, ni le 0,5 % en juillet 2010 et encore moins la prorogation de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) qui vont réellement compenser cette perte avérée.

De même, ce n'est pas la transposition dans les textes du rapport adopté par le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale de correction des accords « Jacob » qui va rendre acceptable et attractive la grille indiciaire de la catégorie C.

Au lieu de répondre favorablement aux revendications portées par la CGT, le ministre va plus loin dans l'individualisation de la rémunération en généralisant aux catégories A et B « administratives » la prime de fonction et de résultat et en annonçant l'instauration de l'intéressement collectif, dès 2010, sur la base du rapport Diefenbacher, que nous continuons de dénoncer et combattre.

Or, la vraie reprise arrivera quand ça ira mieux pour l'emploi et les salaires.

---

Outre les dossiers d'ordre social, cette rentrée 2009 a lieu également sous fond de réforme des collectivités locales (création de conseillers territoriaux siégeant à la fois au Conseil général et au Conseil régional, suppression de la clause générale de compétence des départements et des régions, création de métropoles, achèvement de la carte intercommunale, élections au suffrage universel des conseillers communautaires...) et de suppression de la taxe professionnelle.

En qualité à la fois de citoyens et d'agents territoriaux, nous sommes concerné-e-s au premier chef par ces projets importants qui auront des conséquences à la fois sur nos vies personnelle et professionnelle ainsi que sur les missions de service public.

Sur l'ensemble de ces dossiers de cette rentrée, la Fédération CGT des Services publics avance des propositions et revendications qu'elle entend bien continuer à faire vivre en les portant à la connaissance des salariés, des usagers et citoyens.

Loin de toute résignation ou fatalisme, les salariés ont tout intérêt à être à l'offensive en cette rentrée au risque de continuer à payer, et cher, les conséquences de la crise du système économique alors qu'ils n'en sont nullement responsables.

**Seule la mobilisation à partir du «tous ensemble» permettra d'imposer, à tous les niveaux, ces revendications et propositions.**

Les Organisations Syndicales CFDT, CFE-CGC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA se sont réunies le 8 septembre 2009 dans la continuité de l'intersyndicale initiée depuis octobre 2008 et sur la base de la déclaration commune du 5 janvier 2009 et du communiqué commun du 25 mai 2009. C'est pour cela qu'elles conviennent de continuer à agir ensemble, notamment auprès des salariés pour impulser et soutenir les actions dans les entreprises, les services, les secteurs professionnels et territoires.

**LA CGT TERRITORIAUX MAIRIE ET CCAS  
APPELLE À LA GRÈVE ET À MANIFESTER  
LE 7 OCTOBRE  
RENDEZ-VOUS À 9H DEVANT LA BOURSE DU TRAVAIL  
À BOULOGNE-SUR-MER**

**La Fédération Cgt des Services publics revendique :**

- Une augmentation immédiate de la valeur du point d'indice portant le salaire minimum de départ en catégorie C à 1 600 euros, le rattrapage des pertes de salaire cumulées depuis 2000, l'intégration des primes dans le traitement, une réforme complète des grilles indiciaires, la reconnaissance des qualifications.
- Une retraite équivalente au moins à 75 % du dernier traitement (primes comprises), avec un minimum garanti au moins au niveau du SMIC et le retour à l'indexation des pensions sur les salaires.
- Le rattachement des majorations de durée d'assurance à l'accouchement et à la maternité étendu aux femmes ayant adopté ou pris en charge des enfants.
- Une bonification d'un an par enfant né avant le 1er janvier 2004.
- Une véritable loi de titularisation accompagnée de mesures ne permettant pas aux collectivités locales de reconstituer un volant de contractuels.
- Une réforme ambitieuse de la fiscalité publique, notamment locale, avec entre autres la transformation de la taxe professionnelle en un impôt pour l'emploi et le développement solidaire des territoires, impôt auquel seraient assujetties les entreprises et qui permettrait de conserver le lien fiscal indispensable entre celles-ci et les territoires.
- Des mesures permettant à tous les niveaux l'amélioration des conditions de travail et de la santé au travail

**Vous pouvez consulter le site internet de la CGT :**

**<http://www.cgtboulognesurmer.fr/>**

**rubrique ; Fonction Publique Territoriale (Union Locale CGT du Boulonnais)**

**Bulletin de syndicalisation**

Je souhaite :  prendre contact       me syndiquer

Nom – Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

Collectivité : .....

Téléphone : ..... Email : .....

**Remettre le bulletin à un des délégués CGT**